



Le 11 juillet, contre les restructurations, les mineurs en grève entrent dans Madrid, accueillis par des dizaines de milliers de travailleurs.

Photo AFP

Dans toute l'Europe...

Dans toute l'Union européenne, les tensions s'aggravent. Au Premier ministre grec qui avait demandé de desserrer l'étau sur son pays, le ministre allemand des Finances a répondu qu'il n'en était pas question. En France, après la décision du Conseil constitutionnel, le président et le gouvernement ont annoncé qu'ils entendaient soumettre à ratification le traité d'ici à la fin du mois de septembre. Dans tous les départements, de très nombreux militants ou groupes, du PC, du PS, du Parti de gauche participent avec les militants du POI à cette campagne contre la ratification. En revanche, les sommets de ces partis n'ont pas répondu à l'appel à l'unité contre la ratification. Cette campagne va encore s'élargir et s'amplifier (on lira le compte rendu en page 3 de la première réunion qui s'est tenue le 21 août). Le gouvernement espagnol a déjà fait ratifier le TSCG. Mais aujourd'hui, le gouvernement Rajoy se trouve face à la mobilisation des travailleurs espagnols qui préparent la manifestation du 15 septembre. C'est bien là une question européenne.

Lucien Gauthier

L'événement

L'Espagne à la veille d'affrontements majeurs

Andreu Camps

La canicule et les congés n'y ont rien fait, les rassemblements se sont poursuivis et multipliés cette dernière semaine dans de nombreuses villes du pays. Le 16 août, cinq cents journaliers agricoles ont entamé une marche, à l'appel de leur syndicat, qui doit converger avec différentes marches sur Séville, capitale de l'Andalousie. Ils exigent un plan d'emplois pour les journaliers agricoles, menacés par de nouvelles coupes budgétaires dans les allocations chômage agricoles. Pour la seule Andalousie, 350 000 familles ne perçoivent aucun revenu. Le même jour, le Premier ministre, Rajoy, a annoncé qu'il maintenait le RMI d'un montant de 426 euros — qui concerne plus de 200 000 demandeurs d'emploi vivant dans une extrême pauvreté — et renonçait ainsi à la tentative de remise en cause de cette allocation prévue dans le plan d'ajustement. Cinq régions ont refusé d'appliquer la mesure décrétée par le gouvernement, prévue pour le 1^{er} septembre, de supprimer l'accès public aux soins des immigrés sans papiers. Le 14 août, les confédérations syndicales, Union générale des travailleurs (UGT) et Commissions ouvrières (CCOO), se sont

réunies avec la Fédération des petites municipalités (FAEM) pour protester contre la décision du Conseil des ministres de supprimer 3 723 d'entre elles.

Cette fédération a annoncé des manifestations dans tout le pays, et notamment à Madrid, le 10 septembre.

Entre-temps, la presse a rendu publique la décision du Conseil des ministres du 15 juin dernier de réduire radicalement les moyens de prévention et d'extinction des incendies dans les forêts et les parcs nationaux. Et cela alors que, l'hiver ayant été très sec, les incendies étaient prévisibles.

Le seul « espoir » du gouvernement est que l'Union européenne et la Banque centrale européenne octroient un nouveau « plan de sauvetage ». Mais les conditions de ce nouveau plan menacent d'accélérer le mûrissement de l'explosion sociale.

UNE PRESSION ACCRUE SUR LES DIRECTIONS DES CCOO ET DE L'UGT

Tout est fait pour que la marche prévue le 15 septembre se limite à une « protestation » réclamant un référendum. Candido Mendez, secrétaire de l'UGT, a insisté pour que le gouvernement « rectifie » sa politique. Mais les travailleurs se posent la question : « rectifier » signifie-t-il annuler tous les plans d'ajustement, abroger la réforme du Code du travail ? Or Mendez a déclaré « chercher un consensus pour défendre notre position commune face au gouvernement allemand et à la BCE ».

Les travailleurs ne seront-ils pas légitimement fondés à poser la question du déclenchement de la grève générale que leurs directions s'acharment à écarter ?

Là se trouve le nœud de la question. Les travailleurs sont prêts à mettre tout en œuvre pour préparer dans chaque localité, chaque usine, chaque établissement la marche sur Madrid. La mobilisation pour que cette marche soit organisée de manière unitaire, avec des banderoles communes et des mots d'ordre précis, s'étend dans tout le pays. Et si le 15 septembre le gouvernement ne cède pas, les travailleurs ne seront-ils pas légitimement fondés à poser la question du déclenchement de la grève générale que leurs directions s'acharment à écarter ?

LES PORTE-PAROLE DU RÉGIME CRAIGNENT LE PIRE

C'est ainsi que le quotidien *El País* (15 août) s'inquiète : « La situation tend à empirer politiquement, parce que la décélération économique en Europe retire la capacité de croissance aux Etats-Unis et au Japon ; à partir de septembre, la pression des Etats-Unis sur Bruxelles, Berlin et Francfort augmentera (...), mais la température sociale va aussi augmenter, notamment dans les pays qui éliminent la protection sociale et qui subissent un taux de chômage contradictoire à la stabilité interne. C'est le cas de l'Espagne. Les avantages des ajustements radicaux ne sont pas très clairs (le déficit reste autour de 8 % du PIB malgré les coupes persistantes dans la santé et l'éducation). Entre-temps, le malaise social croît progressivement. »

Le 18 août 2012 ■

NON À LA RATIFICATION DU NOUVEAU TRAITÉ EUROPÉEN !

Après la réunion
du 21 août 2012

Dès qu'a été annoncée la décision du gouvernement (à la suite de la déclaration du Conseil constitutionnel) de faire ratifier par simple vote au Parlement le TSCG, le POI s'est adressé, le 13 août, à l'ensemble des partis et organisations du mouvement ouvrier et démocratique pour la tenue d'une réunion d'urgence.

Cette réunion s'est tenue le 21 août 2012. Au cours de celle-ci les participants sont tombés d'accord sur la nécessité de lancer un appel clair à l'unité contre la ratification.

Certains ont mis en avant le point de vue selon lequel il fallait revendiquer la tenue d'un référendum comme seul moyen démocratique de s'y opposer.

D'autres ont fait valoir que le calendrier imposait d'appeler à une mobilisation rapide, le gouvernement ayant affirmé sa volonté de faire passer le traité par un vote au Parlement.

Tous ont convenu qu'aucune initiative ne saurait être opposée à une autre.

Tous se sont félicités du fait que dans tout le pays, sous des formes diverses, des initiatives sont prises,

des comités constitués, et ont convenu de la nécessité que tous ces efforts convergent sur une exigence commune : non à la ratification.

Sur cette base, il a été proposé d'écrire une lettre aux parlementaires et de faire la proposition d'organiser la manifestation nationale avant la ratification.

Cette proposition sera soumise à tous les comités et collectifs qui ont déjà pris des initiatives, qui tiennent des assemblées dans tout le pays.

Elle sera soumise à tous les partis et organisations du mouvement ouvrier et démocratique.

Il a été convenu de les inviter à nouveau à une réunion dans les plus brefs délais dès que sera connu le calendrier exact de la ratification.

Les représentants du M'PEP, de la Gauche communiste du PCF et ceux du POI ont donné leur accord sur le principe d'un communiqué commun en ce sens, qui devrait être rendu public le 23 août. Les représentants de l'Association pour une Assemblée constituante d'André Bellon s'engageant pour leur part à le faire circuler largement.



Les échos des comités

ISÈRE

La campagne contre la ratification du TSCG s'accélère

Le comité départemental du POI a décidé d'amplifier la campagne. Les contacts se multiplient avec les militants d'Attac, du PCF et du M'PEP, avec qui sont organisées des réunions unitaires sur le département, bien entendu en s'appuyant sur les 1 054 signataires.

JURA

Un nouveau comité contre la ratification du Super-Maastricht (TSCG)

Ce comité est constitué de syndicalistes, de militants du PCF, du Parti ouvrier indépendant... Il rappelle que « déjà, sans attendre la ratification, la Commission européenne prévoit un cocktail d'exigences : en finir avec le Smic garanti nationalement, de nouvelles exonérations de cotisations sociales, la baisse des indemnités

de chômage, baisse des salaires ou augmentation de la productivité, ou les deux ! » Le comité rappelle aussi que pour la Commission européenne, « il s'agira d'accélérer la destruction de la Sécurité sociale, les privatisations des services publics comme dans la santé ».

Cet appel se conclut ainsi : « Rien n'est plus urgent que de forger l'unité contre la ratification, que la préparation d'une manifestation nationale avec un seul objectif : non à la règle d'or, non à la ratification du traité. »

ÉDITORIAL

A propos de souveraineté

Daniel Gluckstein,
secrétaire national du POI

Le Conseil des ministres doit l'adopter le 23 août, ou au plus tard le 30. Ministre de l'Économie et des Finances, Pierre Moscovici se veut rassurant : « Le texte qui sera soumis au vote du Parlement n'est nullement un abandon de souveraineté » (1). Si l'on en croit le dictionnaire *Le Robert*, est souverain ce qui « dans son domaine n'est subordonné à personne ». Exemples donnés : « Le peuple souverain » ou encore : « L'Etat souverain n'est soumis à aucun autre ». Cette double souveraineté, de l'Etat et du peuple, ne serait donc pas remise en cause par le TSCG ?

Voilà ce qu'en dit un spécialiste, Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE). Dans une interview au *Monde* (2), il revendique « le transfert de souveraineté » vers les institutions supranationales de l'Union européenne, transfert nécessaire par exemple pour contraindre la France à « aller plus loin », dans le domaine de « la réforme du marché du travail », et des privatisations. Le tout au nom du « nécessaire respect de l'engagement au retour du déficit à 3 % du PIB en 2013 ».

A la question : « Vous êtes l'un des hommes les plus influents d'Europe mais vous n'êtes pas élu. Cela ne pose-t-il pas un problème de légitimité démocratique ? », Draghi répond : « Je vais une petite dizaine de fois par an devant le Parlement pour rendre des comptes et nous sommes très actifs en terme de communication. »

La voilà l'Europe de la troïka : une souveraineté « transférée » et la démocratie réduite à la « com » des puissants de Bruxelles, Washington et Francfort. Chacun le sait : c'est la Grèce et l'Espagne aujourd'hui, c'est le sort promis à tous les peuples d'Europe, France incluse, par le TSCG.

Il reste un mois pour dresser la mobilisation la plus large contre cette tentative de liquider ce qui reste d'une souveraineté populaire déjà largement entamée par les institutions de la Ve République et de l'Union européenne. Un mois pour bloquer la machine à liquider tous les droits ouvriers et démocratiques, cette « construction européenne » poussée jusqu'à son terme ultime : l'instauration de la dictature supranationale de la troïka dominée par le FMI.

Une force immense est disponible qui est prête à organiser des réunions dans des centaines de villes et de villages, jusqu'aux plus petits hameaux. Une force immense est prête à se dresser et à se rassembler dès lors qu'elle sera appelée dans l'unité à le faire dans une manifestation nationale à Paris. Oui, une mobilisation de masse est possible, traduisant le sentiment majoritaire dans le pays : dehors les diktats de la troïka et de l'Union européenne !

Une telle mobilisation suffirait-elle — en avons-nous la garantie ? — pour empêcher la ratification ? Nul ne peut le dire par avance. Mais s'il existe un moyen de bloquer la ratification, c'est celui-là.

Qui, affirmant s'opposer à la ratification du TSCG, pourrait se dérober à ses responsabilités ?

Ajoutons ceci : quand bien même une telle mobilisation n'aboutirait pas dans un premier temps à bloquer la ratification, elle contribuerait, sur un plan politique, à préparer les luttes de classe qu'inévitablement provoqueraient les plans d'austérité décrétés au nom du TSCG.

Il faudra bien qu'en France, comme dans toute l'Europe, un peu plus tôt ou un peu plus tard, soit bloquée la machine à détruire que constituent, pour tous les peuples, les institutions de l'Union européenne et le TSCG. Et le plus tôt sera le mieux : unité contre la ratification du TSCG !

(1) 18 août.

(2) 21 juillet.

Sécurité sociale

Les pistes de la CNAM pour réduire les dépenses de santé l'an prochain

«Economies» de 50 à 150 millions d'euros attendues pour le seul hôpital, en jetant dehors les malades.

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), qui fixe l'évolution des dépenses de santé, sera en discussion à la rentrée au Parlement. En préalable à cette discussion, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) a fait voter, début juillet, par son conseil d'administration, un rapport sur « les charges et produits pour l'année 2013 » pour « mener des actions pertinentes de maîtrise de dépense de santé » et « prodiguer les meilleurs soins aux patients avec une prise en charge optimale ».

Le Code de déontologie prescrit au médecin, « sans négliger son assistance morale », de « limiter ses prescriptions et ses actes à ce qui est nécessaire à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des soins ». On hésite à le rappeler aujourd'hui, tant cette exigence élémentaire, et que tous les médecins partagent, est utilisée à des fins de propagande pour imposer des réductions de dépenses contraaires à la possibilité pour tous les malades d'avoir accès à tous les soins nécessaires.

Plus de deux milliards d'euros "d'économies" l'an prochain au détriment des malades

Le ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé que l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) progresserait de 2,7 %, au lieu des 2,5 % prévus par Sarkozy et son gouvernement. Croyez-vous que cela conduise à une amélioration ? Ecoutez ce que dit la très officielle Inspection générale des affaires sociales : « Une progression limitée à 2,5 % par an supposera de réaliser un effort d'économies de 2,8 milliards d'euros. Même si la progression était rehaussée à 3 %, il serait nécessaire de réaliser plus de deux milliards d'économies chaque année. » En clair, ce sont entre 2 et 2,8 milliards d'euros qui devraient être économisés au détriment des malades.

L'hospitalisation en ligne de mire

Parmi les pistes envisagées, la CNAM propose une réforme de fond de la prise en charge des malades pour éviter les « surcoûts d'une hospitalisation », préconisant les sorties précoces, la chirurgie ambulatoire, les traitements à domicile. Elle espère ainsi entre 50 et 150 millions d'économies.

Parmi les patients dont il faudrait « optimiser » la prise en charge, le rapport cite longuement les patients opérés d'une prothèse du genou pour arthrose. A ce jour, ces patients, une fois opérés, sont transférés dans un service de soins de suite et rééducation (SSR), où, sous surveillance médicale, au sein d'une structure hospitalière, ils bénéficient de la prise en charge par des kinésithérapeutes pour réapprendre à utiliser leur genou correctement. La CNAM estime, à partir de données comptables, que 20 % des patients pourraient rester à domicile et bénéficier d'une rééducation en ville.

Le cas des prothèses du genou

Bien sûr, il serait idiot de s'opposer à une prise en charge de patients à domicile, si, d'un point de vue strictement médical, cela était possible. Mais est-ce vraiment le cas ?

Photo AFP



Dans un bloc chirurgical lyonnais.

Après l'intervention pour prothèse du genou, le patient a du mal à se déplacer pendant quatre à huit semaines. Il doit marcher avec des béquilles, a des difficultés pour faire sa toilette, pour s'habiller, ne peut pas faire ses courses ni le ménage et a souvent besoin d'un lit adapté, dit « lit médicalisé ». Qui va l'aider dans tous les gestes de la vie courante ? Le conjoint ? Mais, dans la très grande majorité des cas, le malade et son conjoint sont des personnes âgées. Et est-ce au conjoint de pallier la pénurie de soignants ? Et que deviennent les patients seuls, ceux qui habitent un tout petit appartement, où le lit médicalisé ne peut être installé, ceux qui habitent un appartement sans ascenseur ? A ces objections, les autorités de tutelle ont toujours la même réponse : « Ces patients en difficulté pourront, eux, bénéficier de l'hospitalisation en soins de suite-rééducation. » Le mensonge est que, alors qu'il existe un manque criant de lits, non seulement aucune nouvelle place n'est créée, mais des lits continuent d'être fermés. La mise en place d'une prothèse du genou n'est pas une urgence. Donc, les malades qui ne pourront pas faire leur rééducation à domicile (des personnes âgées) seront sur liste d'attente, attendront en souffrant, en marchant de moins en moins et en perdant de plus en plus leur autonomie. Où est l'amélioration de la qualité des soins ?

Pénurie d'infirmières et de kinés

Autres problèmes, soulignés par la CNAM elle-même : la pénurie d'infirmières, de kinésithérapeutes et la part de soins non remboursés ou insuffisamment remboursés au patient (transports, participation forfaitaire sur les médicaments, franchise sur les actes de kinésithérapie...).

En ce qui concerne la pénurie de personnels soignants, il n'est pas question de rouvrir les écoles et de former plus

d'infirmières et plus de kinésithérapeutes, mais de mettre en place (pour les kinés) ou de continuer (pour les infirmières) les dispositifs visant à réduire les disparités entre zones « sous-dotées » et zones « sur-dotées ».

Mais il est déjà impossible de trouver un kinésithérapeute qui vienne à domicile dans une zone « surdotée » comme Paris.

Si le plan de la CNAM s'applique, les kinésithérapeutes devraient prendre en charge plus de dix mille patients supplémentaires sur le plan national. Comment est-ce possible à effectif constant ?

Accélérer les sorties des cancéreux de l'hôpital

Le rapport suggère également d'autres modifications de prise en charge des patients atteints de cancers du colon et de la prostate, de diabète, d'insuffisance cardiaque, ainsi que de la prise en charge chirurgicale des hernies et des varices. A chaque fois, les sorties précoces de l'hôpital et la prise en charge à domicile sont préconisées.

Le but est de « centrer les structures hospitalières sur les phases aiguës, développer les prises en charge à domicile, mobiliser les organisations les moins lourdes possibles, à qualité égale (chirurgie ambulatoire plutôt qu'hospitalisation complète, recours aux médecins de garde plutôt qu'aux services des urgences, rééducation en ambulatoire lorsqu'un séjour en soins de suite n'est pas nécessaire...) ». C'est, sous le couvert fallacieux de l'amélioration de la qualité des soins, la volonté de détruire l'hôpital.

Franchises maintenues

Quant aux frais restant à la charge des patients : franchises, transports, le rapport ne fait que constater le problème et n'avance aucune solution, si ce n'est, en filigrane, le remboursement par les mutuelles.

Correspondant médecin ■

En bref

Hausses du prix des céréales : météo ou spéculation ?

Il n'a jamais aussi peu plu ni fait aussi chaud dans les grandes plaines du Middle West, le grenier à céréales américain, depuis 1895. Le quotidien patronal *Les Echos* (13 août) titre en une : « La sécheresse fait ressurgir le spectre d'une crise alimentaire. » Les prix des céréales, sur le marché mondial, augmentent dangereusement, laissant prévoir, selon le gouvernement français, une hausse de tous les produits alimentaires dans tous les pays. Le même journal nous apprend pourtant que « les stocks de blé et de riz sont confortables ».

Si risque de crise alimentaire et hausses de prix il y a, ce n'est donc pas pour cause de pénurie.

Ce n'est pas la météo qui est en cause, mais les banques, les grandes compagnies d'assurances, les « fonds d'investissement », chargés de faire fructifier la fortune des milliardaires.

Ils peuvent spéculer sur les ressources alimentaires et provoquer artificiellement des famines.

David Bichetti, économiste à la Conférence des Nations unies pour le développement et le commerce (Cnuced), explique dans *Libération* (17 août) : « Dans notre étude de 2012, cosignée avec Nicolas Maystre, nous avons constaté que les cours de six matières premières (dont les céréales – NDLR) évoluaient parallèlement avec ceux des 500 plus grandes entreprises listées aux Etats-Unis dans l'indice boursier S&P 500 (...). Le prix du boisseau de maïs (25,4 kilos) dépend de moins en moins de l'offre (climat, exportations, etc.) et de la demande (consommation, stocks), mais de plus en plus d'opérateurs purement financiers. A la fin des années 1990, les actifs (c'est-à-dire les contrats financiers – NDLR) liés aux "commodos" (les "commodities", en anglais, dénomment les matières premières alimentaires – NDLR) représentaient environ 10 milliards de dollars. Ils ont bondi jusqu'à 450 milliards de dollars en 2011, soit 45 fois plus (...). Au point que les spéculateurs représentent aujourd'hui environ 85 % des intervenants. »

Fournitures scolaires :

«Comment les hypermarchés vous piègent» (*Le Parisien*)

Connaître le véritable prix d'un stylo à bille est devenu aussi difficile que de savoir combien l'on va payer pour un billet de train. Selon *Le Parisien* (16 août), un stylo Bic 4 couleurs peut valoir du simple au double dans deux hypermarchés voisins du Val-d'Oise. Dans un même magasin, le prix d'un même article peut varier d'un jour à l'autre. Le journal explique : « Pour le client, comparer les prix est mission (presque) impossible. Les listes de produits avec "la garantie prix les plus bas" ne sont pas disponibles sur Internet, elles sont propres à chaque magasin et modifiées chaque semaine. »

Les prix des carburants à la hausse.

«Le gouvernement cale.» (*Libération*)

« L'essence monte, le gouvernement temporise », constate *Libération* (9 août). « Nous aurons un blocage temporaire des prix de l'essence », avait pourtant promis François Hollande durant sa campagne électorale. Le ministre de l'Economie, Pierre Moscovici, a décidé qu'il était urgent d'attendre, renvoyant toute décision à une étude prévue d'ici à fin août par ses services. « Nous devons en savoir plus pour agir de façon éclairée », a-t-il déclaré au journal...

«Quelques mots

sur la réalité de nos vies !» (Un lecteur)

Qui paie la dette ? C'est nous. Nous sommes un couple qui travaillons à la Manufacture des Gobelins, à Paris. Nous sommes fonctionnaires d'Etat (catégorie B), en fin de carrière, et gagnons chacun 2 379 euros.

Les jours de carence sont mis en œuvre. Concrètement, cela signifie que nous avons été, à la suite de maladies, prélevés aux mois de juin et de juillet de cinq fois 91,6 euros, soit 458 euros au total. Nos salaires se portent fort mal, notre pouvoir d'achat ne cesse de baisser, mais, en tout état de cause, les intérêts de la dette sont payés aux banques.

M. P. ■

Cliché



L'experte en privatisation parachutée en Grèce par Bruxelles accusée de corruption

L'Union européenne a dépêché à Athènes une batterie d'experts pour accélérer le programme de rigueur et les privatisations. Parmi eux, la Slovaque Anna Bubenikova, nommée conseillère aux privatisations. Elle vient d'être contrainte à la démission, accusée de corruption dans son propre pays ! A Athènes, elle s'était permis de déclarer : « Si le rythme des privatisations en Grèce était ne serait-ce que la moitié de celui des privatisations en Slovaquie, on aurait de bonnes chances de sauver la zone euro. »

● Les institutions européennes en 10 épisodes ●

1997 : le pacte de stabilité et le traité d'Amsterdam

Sur fond d'aggravation de la surveillance des politiques budgétaires des Etats par Bruxelles (prévue par le pacte de stabilité), le traité d'Amsterdam érige la « politique sociale », au sens large, au rang de politique à part entière de l'Union européenne. Et ce fut présenté comme une victoire...

Repères

- **1^{er} novembre 1993** : entrée en vigueur du traité de Maastricht.
- **Novembre-décembre 1995** : en France, grèves massives contre le plan Juppé.
- **21 avril 1997** : Jacques Chirac, alors président de la République, décide de dissoudre l'Assemblée nationale. La droite perd les élections législatives qui suivent.
- **2 juin 1997** : entrée en fonction du gouvernement de « gauche plurielle » Jospin-Gayssot (jusqu'au 6 mai 2002).
- **17 juin 1997** : adoption, au Conseil européen d'Amsterdam, de deux règlements européens composant le pacte de stabilité et de croissance (PSC), renforçant le traité de Maastricht.
- **2 octobre 1997** : signature du traité d'Amsterdam (qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 1999).
- **1^{er} janvier 1999** : onze premiers pays adoptent officiellement l'euro.
- **26 février 2001** : signature du traité de Nice (qui s'appliquera le 1^{er} février 2003).
- **1^{er} janvier 2002** : mise en circulation des pièces et des billets en euros.
- **21 avril 2002** : Lionel Jospin est éliminé dès le premier tour de l'élection présidentielle en France.
- **1^{er} janvier 2004** : entrée de huit pays de l'ex-Europe de l'Est, de Chypre et de Malte dans l'Union européenne.
- **29 octobre 2004** : signature du « traité établissant une Constitution pour l'Europe ».
- **29 mai 2005** : lors du référendum sur la « Constitution » européenne, le « non » l'emporte avec 54,7 % des voix en France ; deux jours plus tard, le 1^{er} juin, il est également rejeté par 63,1 % des voix lors d'un référendum aux Pays-Bas.

En France, le gouvernement de "gauche plurielle" arrive au pouvoir... Le Premier ministre, Lionel Jospin, et le ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, dans les jardins du palais de l'Élysée.



Paris, 31 mai 1997 : manifestation à l'appel du Comité national pour l'abrogation du traité de Maastricht, qui regroupait "divers responsables du mouvement ouvrier" (PCF, MDC, PT, syndicalistes), pour demander l'abrogation du traité de Maastricht.

Par Yan Legoff

1995-2005 : cette décennie s'ouvre, en novembre-décembre 1995, sur les plus grandes grèves que la France ait connues depuis 1968. Elle s'achève sur le rejet, en France et aux Pays-Bas, du projet de « Constitution européenne » en mai-juin 2005.

La ratification de justesse du traité de Maastricht, en 1992, a révélé au grand jour le fossé entre les institutions européennes et les peuples. Et la crise économique mondiale du système capitaliste ne cesse de s'approfondir. Jacques Delors, encore président de la Commission de Bruxelles, confiera plus tard : « L'année 1993 subit les contrecoups des difficultés de ratification du traité de Maastricht : l'ambiance est délétère, les proeuropéens osent à peine se montrer. » Contrecoup des grandes grèves de novembre-décembre 1995 en France contre le plan Juppé : Jacques Chirac dissout l'Assemblée nationale au printemps 1997. Quelques mois plus tôt, au sommet européen de Dublin, était adopté le principe d'un « pacte de stabilité et de croissance » (sous la forme de règlements européens) qui renforce, pour préparer le passage à l'euro, la surveillance budgétaire des Etats membres prévue par le traité de Maastricht. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, dénonce ce pacte comme un « Super-Maastricht », « une concession absurdement faite aux Allemands », alors que lui-même, comme la direction du PS, avait fait campagne, cinq ans plus tôt, pour le « oui » au traité de Maastricht. C'est dire le rejet qui prévaut chez les travailleurs et dans de larges couches de la population. Jospin exige l'ajout d'un « chapitre social » au pacte de stabilité, ce qui n'est pas sans rappeler les développements de 2012 autour du traité européen TSCG... Le PS, allié au PCF, gagne les élections législatives en mai-juin 1997. Lionel Jospin, devenu Premier ministre, promet un bras de fer avec Helmut Kohl, le chancelier allemand de l'époque. Le sommet européen qui s'ouvre à Amsterdam, le 16 juin 1997, douze jours seulement après l'entrée en fonction du gouvernement de « gauche plurielle », verra la capitulation complète de Jospin. Le pacte de stabilité et de croissance est définitivement approuvé sans aucune modification. Les négociations se poursuivent

sur un nouveau traité, amendement le traité de Maastricht, pour préparer l'adhésion des pays de l'ex-Europe de l'Est. Mais le trait politique le plus important de ce nouveau traité, signé en octobre 1997, est qu'il érige la « politique sociale », au sens large, au rang de politique à part entière de l'Union européenne. Une victoire ? Chaque année, l'Union européenne pourra désormais adresser avis, recommandations sur les retraites, les systèmes de Sécurité sociale, les législations nationales du travail qui tous iront dans le même sens : la déréglementation.

L'Union européenne pourra désormais adresser avis, recommandations sur les retraites, les systèmes de Sécurité sociale, les législations nationales du travail qui tous iront dans le même sens : la déréglementation.

Cette « Europe sociale » aura été spectaculairement inaugurée par la fermeture de l'usine Renault, à Vilvorde, en Belgique, définitivement actée en juin 1997, alors même que Jospin, les mois précédents, s'était engagé (l'Etat étant actionnaire de l'entreprise) à ce qu'elle soit « reconsidérée ». Les années qui suivront verront des « paquets » successifs de directives, s'appuyant sur le traité de Maastricht, ouvrir à la concurrence les services postaux, ferroviaires, de télécommunications, d'électricité et de gaz, démantelant les monopoles publics historiques. Par exemple, fin 2000, le ministre PCF des Transports, Jean-Claude Gayssot, vote en Conseil des ministres de l'Union européenne la première directive ouvrant le fret ferroviaire à la concurrence. Dernier acte politique du gouvernement de gauche plurielle : en mars 2002, au sommet européen de Barcelone, Jospin, au côté de Chirac, approuve le relevé de décisions qui exige de « rechercher d'ici à 2010 à augmenter progressivement d'environ cinq ans l'âge moyen effectif auquel cesse, dans l'Union européenne, l'activité professionnelle ». On connaît la suite... Ces années seront aussi marquées par l'élargissement de l'Union européenne à l'est de l'Europe, qui verra notamment, sous l'égide de Bruxelles, l'industrie de ces pays (mines, chantiers navals, sidérurgie) systématiquement démantelée. Le traité de Nice adaptera les ins-

ÉCLAIRAGE

Le chapitre "emploi" du traité d'Amsterdam

Amendement le traité de Maastricht, le traité d'Amsterdam établit les fondements juridiques d'une « stratégie coordonnée pour l'emploi » en vue de « promouvoir une main-d'œuvre qualifiée, formée et susceptible de s'adapter, ainsi que des marchés du travail aptes à réagir rapidement à l'évolution de l'économie ». Cette « stratégie », proposée par la Commission doit être, dit encore le traité, « compatible avec les grandes orientations des politiques économiques des Etats membres et de la Communauté ».

En vertu du traité de Maastricht, ces « grandes orientations » sont définies chaque année par la Commission. Pour 1997, elles exigeaient par exemple :

- « une plus grande différenciation dans les conventions salariales en fonction des qualifications et des régions », c'est-à-dire une remise en cause des conventions collectives nationales ;
- « une réduction (...) des coûts de main-d'œuvre non salariaux », en clair, de nouvelles exonérations de cotisations sociales au bénéfice des patrons ;
- « de nouveaux schémas d'organisation du travail, comprenant des aménagements plus flexibles du temps de travail, qui doit être adapté aux besoins spécifiques des entreprises et des travailleurs ». Flexibilité, déréglementation...

tutions de l'Union européenne en conséquence. Jusqu'au projet de Constitution européenne, marquant un nouveau pas dans la destruction des souverainetés nationales et populaires, qui sera finalement défait. Jusqu'à une nouvelle offensive...

Photo AFP

Photo AFP

● 10 numéros, 10 pays ●

Danemark : tout était prévu... sauf la résistance des travailleurs et du peuple

Un scénario avait été rédigé dans le cadre d'une union nationale formée autour d'un gouvernement récemment mis en place, avec un calendrier admis par tous les partis. Mais un raz de marée a surgit...

Rappel historique

Le Danemark après 1945

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le Danemark est un pays dévasté.

C'est la période de reconstruction, au cours des années 1950, sur les ruines et les destructions massives de la guerre, qui en a fait l'un des pays les plus riches du monde.

Au cours de cette période, par la grève, des grèves générales, des occupations d'usines, des manifestations de masse..., le mouvement ouvrier danois a contraint patrons et Etat à accepter l'extension des prestations sociales et des améliorations de salaires et de conditions de travail.

Le résultat a été ce qu'on a appelé le « modèle danois », avec les prestations universelles (même service pour tous, indépendamment du revenu), des services gratuits (par exemple le système de santé et l'éducation) et une fiscalité progressive (plus le revenu est important, plus grande est la part du revenu versée en impôts). Le secteur public (Etat, régions et municipalités) est devenu le plus grand pourvoyeur de travail.

C'est ce « modèle danois » qui, depuis que le Danemark a rejoint l'Union européenne en janvier 1973, est l'objet d'attaques croissantes de la part des patrons et des partis bourgeois, avec la participation de la direction du Parti social-démocrate.

Et c'est pour défendre ces conquêtes que, par la mobilisation et par le vote « non » aux référendums successifs, les travailleurs et le peuple danois ont manifesté leur rejet des diktats de Bruxelles et du FMI.

En 1992, 50,7 % des Danois ont dit « non » au traité de Maastricht, une défaite écrasante pour les partis favorables à l'Union européenne. Bruxelles et le gouvernement danois ont alors imposé un nouveau référendum, un an plus tard, sur la base d'un prétendu « compromis national » en faveur de l'accord dit d'Edimbourg (autorisant le Danemark à rester en dehors de la coopération judiciaire, de la défense, de la citoyenneté et de l'euro) qui a permis au « oui », cette fois, de l'emporter.

Mais en 2000, au référendum sur l'euro, 53,2 % des électeurs ont à nouveau dit « non ». Depuis lors, les partis pro-Union européenne n'ont plus osé organiser d'autres référendums. Encore moins après les « non » français et néerlandais au traité sur la Constitution européenne en 2005, et le « non » irlandais au traité de Lisbonne en 2008.



Manifestation ouvrière dans les rues de Copenhague contre la politique de l'Union européenne.

Frank Arnold

Tout semblait prévu d'avance. Le gouvernement avait convoqué une réunion de « négociations tripartites » avec le patronat et les syndicats pour faire prendre en charge par ces derniers la suppression de deux journées de congé, dictée par l'Union européenne comme premier acte de l'application du TSCG. La direction de la puissante centrale syndicale (LO, qui organise près de 80 % des travailleurs au Danemark) avait accepté le principe de « négocier » ce recul social majeur au nom des sacro-saintes « réductions des déficits ». Une véritable union nationale s'installait autour du gouvernement formé depuis 2011 par le Parti social-démocrate (S), le Parti socialiste populaire (SF) et les radicaux de gauche (une fraction des libéraux) pour faire appliquer leur « Plan 2020 » qui prévoit de voler 22 milliards de couronnes aux travailleurs, étudiants, malades, au peuple danois et la suppression de deux journées de congé. Un accord qui n'est rien de plus que la transposition du TSCG (appelé communément au Danemark « pacte fiscal de l'Union européenne »), jusqu'aux budgets des communes, intégrant la « règle d'or », avec sanctions automatiques en cas de non-respect de 0,5 % du déficit. Tout était prévu, tout le monde s'était mis d'accord : le gouvernement avait obtenu également l'accord de « l'opposition » des partis traditionnels de la bourgeoisie qui formaient le gouvernement jusqu'à l'année dernière, les conservateurs (K, Det Konservative Folkeparti) et les libéraux (V, Venstre). Tout était prévu... sauf la résistance des travailleurs et du peuple danois. Certes, le 31 mai, quand le Folketinget, le Parlement danois, a voté clandestinement, sans le moindre débat public, pourtant traditionnel dans

ce pays, il y a eu 80 voix pour le TSCG. Il y a 179 députés au Folketinget, dont 27 ont voté contre et 72 n'ont pas voté, ce qui représente plus de 40 % des députés. Qui oserait présenter cela comme une adhésion claire et nette au pacte fiscal ? L'encre de l'accord national autour du budget était à peine séchée que s'ouvrait un deuxième acte, non « prévu » dans le scénario : le 9 juin, le sommet social, convoqué pour la première fois, a été immédiatement déclaré clos. Que s'est-il passé ? Un véritable raz de marée de protestations s'est produit dans le mouvement ouvrier.

« Y aura-t-il 60 députés pour voter un budget sans diktat ni commissaires de la troïka ? »

D'usine en usine, de bureau en bureau, de section syndicale en section syndicale, toutes branches confondues, le non à la suppression des deux journées de congé, premier acte de l'application du pacte fiscal-TSCG, est monté jusqu'aux sommets de LO et de ses fédérations, accompagné de voix de plus en plus fortes demandant aux dirigeants de LO de quitter la table de ces pseudo-négociations. Comme l'explique le journal danois *Jyllands-Posten* : « La pression a été tout simplement trop grande, la pression des militants en colère qui ne comprenaient pas pourquoi ils devraient perdre un jour de congé quand il y a des collègues encore au chômage. » Ce premier échec majeur de l'application du pacte fiscal-TSCG a fait l'effet d'un véritable tremblement de terre. Certes, la volonté des dirigeants sociaux-démocrates de se subordonner aux injonctions de l'Union européenne semble intacte, à en juger par la brutalité de leurs propos après cet échec. « Si vous ne voulez pas vous mettre au travail, vous devez

en subir les conséquences », a osé dire le Premier ministre « socialiste », Helle Thorning-Schmidt. Mais les travailleurs danois ne veulent pas de ce chantage. La résistance à la politique pro-Union européenne se manifeste jusqu'au sein du Parti socialiste : « Ils ont été portés au pouvoir grâce à un effort actif des syndicats et des fédérations. Leurs promesses de mener une autre politique doivent maintenant être tenues. » Et des voix s'élèvent pour l'organisation d'une riposte unitaire des syndicats, début octobre, au moment de l'ouverture des séances parlementaires. Une discussion s'est engagée dans le mouvement ouvrier danois. Le 25 mai s'est tenue, au siège du syndicat du bâtiment de Copenhague, une réunion à l'initiative des militants danois de l'Entente européenne des travailleurs, pour le vote non au pacte fiscal-TSCG. Une lettre a été adressée aux 179 députés du Parlement : « Nous nous adressons en particulier aux députés qui parlent au nom des travailleurs, c'est-à-dire les députés du Parti social-démocrate, SF et la Liste de l'unité : "Vous détenez la décision entre vos mains. Votez non à ce traité intolérable de l'Union européenne !" » Au Danemark, il suffit d'avoir 60 députés qui y sont favorables pour qu'un référendum soit organisé. Comme le dit un syndicaliste : « La majorité écrasante du peuple danois, des travailleurs est contre le pacte fiscal. 35 000 ont signé la pétition du Mouvement populaire en ce sens. Comment pourrait-on ignorer cela ? Y aura-t-il 60 députés dans ce pays qui oseront dire non, qui refuseront qu'on nous vole la souveraineté populaire, affirmant le droit de notre nation à voter notre budget sans diktat ni commissaires de la troïka ? »



La parole à...

Kim Bilfeld, militant ouvrier danois, responsable de la « Commission résistance contre l'Union européenne » dans le syndicat du bâtiment de Copenhague

« Le mouvement syndical devait et a dû dire non »

Le rejet populaire de la politique mastrichtienne se manifeste également sur le terrain direct de la lutte de classe. Kim Bilfeld nous l'explique.

Qu'est-ce qui a conduit à l'échec des récentes négociations tripartites ? C'est la résistance d'en bas. Elle était si forte et si rapide que les sommets du mouvement syndical ont dû en tenir compte. Le mouvement syndical devait et a dû dire non, sinon nous coupions la branche sur laquelle nous sommes assis.

Quel était à ton avis l'objectif du gouvernement avec des négociations tripartites ?

L'objectif était d'amener les syndicats à s'adapter aux exigences de l'Union européenne. Aussi longtemps que nous aurons un gouvernement qui soutient et est conforme aux exigences de l'Union européenne, nous assisterons à des attaques contre la classe ouvrière et les syndicats. Et c'est un tel gouvernement que nous avons actuellement. Ce n'est pas quelque chose de nouveau. Ils ont eu du sang sur les mains, quand ils se sont débarrassés du système de *closed shop* (1), et cela a ouvert largement la porte aux attaques contre la solidarité et pour la création de syndicats jaunes, favorables au capital. L'Union européenne a déclaré que les allocations de chômage, les pensions et les salaires doivent être réduits pour assurer la « compétitivité », à savoir les profits du capital. Tout ce qui peut être privatisé doit être privatisé. Tout ce qui peut être monétisé doit être monétisé — rien n'est sacré pour le système de l'Union européenne. Ce sont les convulsions du capital à l'agonie.

Comment vois-tu le lien entre cette résistance et la résistance contre l'Union européenne ?

Tout ce qui affecte notre bien-être ou attaque notre vie quotidienne et la solidarité est le produit des exigences de l'Union européenne. On dit que la différence entre les salaires et les revenus de remplacement est si forte que les gens ne vont pas aller au travail. Dans le même temps, ils disent que les salaires sont trop élevés et qu'ils doivent baisser. Donc, ce n'est pas seulement une attaque contre nos salaires, mais contre notre système de protection sociale tout entier. Ce n'est pas une question liée à la couleur du parti au pouvoir, mais liée au fait que vous soyez pour ou contre l'Union européenne. L'Union européenne n'est pas un élément de la solution, mais un élément du problème.

(1) Le Parlement a adopté en 2006 une modification de la loi sur la liberté syndicale. Le système des « closed shop » (en vertu duquel les employeurs n'emploient que des syndiqués - NDT) a alors été déclaré illégal.

Photo AFP

Il y a un siècle, en 1912

Etats-Unis : une page de l'histoire du mouvement ouvrier

La grande grève de Lawrence

Le 11 janvier 1912, à Lawrence, dans le Massachusetts, à environ 100 kilomètres de Boston, les quelques centaines de tisserandes de l'Everett Cotton Mill perçoivent leur paie hebdomadaire. Elles constatent qu'elle a été réduite d'environ la valeur de deux heures de travail. Ce sont, pour la plupart, de jeunes femmes fraîchement immigrées de Pologne. Immédiatement, elles décident de cesser le travail. Certaines se rendent dans les usines avoisinantes...

La ville de Lawrence est en effet une zone industrielle consacrée au textile, et principalement à la production d'articles de laine et de laine peignée. Les entreprises du secteur appartiennent à l'American Woolen Company, qui règne sans partage sur la région et sur les près de 40 000 salariés qui y sont employés.

Le salaire moyen est d'environ 8 dollars par semaine, ce qui signifie que les salaires les plus bas sont bien inférieurs. Pour donner une idée du pouvoir d'achat, la location d'un logement modeste coûte, pour le même temps, au moins 6 dollars. La main-d'œuvre était majoritairement composée d'immigrants : Irlandais, Portugais, Québécois, Russes, Polonais — parmi lesquels de nombreux Juifs chassés par les pogroms — Allemands, Belges, Lituaniens, Syriens et, en grand nombre, Italiens.

Repères historiques

Après la fin de la guerre de Sécession (1864), les Etats-Unis connaissent une ère d'industrialisation rapide qui entraîne l'afflux de travailleurs immigrés, par millions et par millions.

● **1877** : grande vague de grèves, notamment dans les chemins de fer. En 1878 sera constituée la première organisation nationale à vocation syndicale, l'Ordre des chevaliers du travail.

● **1886** : année du mouvement général pour les huit heures. A Chicago, une provocation policière contre une manifestation entraîne un procès truqué, la condamnation à mort et l'exécution de cinq militants ouvriers. C'est en hommage à leur sacrifice que le 1^{er} Mai est devenu la journée internationale de lutte des travailleurs.

● **Décembre 1886** : constitution de l'American Federation of Labor (AFL).

● **1894** : grande grève du réseau de chemins de fer Great Northern et de Pullman, où s'impose la personnalité de E. Debs, constructeur de l'American Railway Union et dirigeant du Parti socialiste.

● **1905** : congrès de fondation de l'Industrial Workers of the World (IWW), dont les statuts sont précédés de la déclaration suivante : « La classe ouvrière et celle des employeurs n'ont rien en commun. Il n'y aura pas de paix tant que la faim et le besoin seront le lot de millions de travailleurs (...). Entre les deux classes, la lutte doit se poursuivre jusqu'à ce que tous les travailleurs, rassemblés sur le plan politique comme sur le plan économique, s'emparent et gardent ce qu'ils produisent par leur travail. »



Manifestation de grévistes dans les rues de Lawrence. En tête du cortège, des enfants eux-mêmes grévistes.

Par François Forgeue

Ce qui mit le feu aux poudres fut la proclamation, à l'échelle de l'Etat, d'une loi réduisant la durée légale hebdomadaire du travail de 56 à 54 heures, réduction aussitôt suivie d'une amputation équivalente des salaires par les patrons.

Les militants de l'Industrial Workers of the World (IWW) avaient averti leurs adhérents du mauvais coup qui se préparait. Aussi, dès que les ouvrières polonaises de l'Everett Mill entamèrent le mouvement, elles furent rejointes par d'autres usines. Bientôt, 10 000 travailleurs étaient en grève. Ils seront environ 25 000 au moment le plus fort de la grève.

Dans ses souvenirs, un jeune ouvrier raconte comment les choses se passèrent dans sa fabrique : « Un jeune Italien plein d'entrain avait pris sa décision et il passa à l'action sans même regarder ce qu'il y avait dans son enveloppe : "Grève ! Grève !", s'écria-t-il (...). Il hurlait ce mot en courant, remontant la file, passant d'un métier à l'autre. Quelques Québécois se remirent au travail. Mais un grand ouvrier syrien appuya sur un interrupteur et les courroies mécaniques qui donnaient vie aux bobines ralentirent brusquement et s'arrêtèrent de tourner (1). »

"Du pain et des roses"

Dans chaque usine est élu un comité de grève, puis est constitué un comité central de grève de cinquante-six membres, où toutes les nationalités sont représentées. En face, on s'organise aussi. Deux régiments de cavalerie et vingt-cinq compagnies de la Garde nationale sont cantonnés à Lawrence qui ressemble désormais à une ville occupée. Les provocations se multiplièrent, mais les grévistes tenaient bon. L'IWW fit alors venir sur place l'un de ses fondateurs et principaux dirigeants, l'une des grandes figures du mouvement ouvrier américain, Bill Haywood, qui fut rapidement rejoint par le dirigeant anarchiste Carlos Tresca. Le parcours que devaient suivre ensuite ces deux militants suffirait à indiquer la place que tient dans l'histoire du mouvement ouvrier américain et international la grève de Lawrence (2). Haywood organisa une mobilisation permanente, faisant défiler toute la journée à travers la ville, par milliers et milliers, les grévistes constitués en piquets et porteurs de badges : « Ne soyez

pas des jaunes ! » Comme le note un journaliste, « ils marchent et ils chantent ». Ce sont les ouvrières de Lawrence qui créent la chanson *Nous voulons du pain et des roses*, qui deviendra l'un des grands chants de combat du mouvement ouvrier américain.

"Nous sommes une nation d'immigrants !"

En même temps, la solidarité se développait à l'échelle de tout le pays. Le Parti socialiste américain prit en charge une campagne de solidarité financière, les sections de l'IWW, mais aussi de l'AFL, y participèrent. L'acte de solidarité le plus spectaculaire et qui devait marquer un tournant dans la grève fut la décision d'envoyer à New York et dans d'autres villes des centaines d'enfants de grévistes. Ils furent accueillis à New York par une manifestation de 5 000 travailleurs chantant *L'Internationale*. La municipalité, arguant de la « protection des mineurs », interdit ces voyages. Des enfants et leurs accompagnatrices furent sévèrement matraqués à la gare de Lawrence.

Une commission d'enquête parlementaire dut se saisir de l'affaire. La détermination et l'organisation des grévistes, la montée de la solidarité ouvrière dans tout le pays, au bout de huit semaines, contraignirent les patrons de l'American Woolen Company à céder.

Eclairage

Discours de Bill Haywood, le 11 mars 1912 (extraits)

« Camarades, Votre victoire est aussi celle des 250 000 travailleurs du textile de l'Etat (...). C'est la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier aux Etats-Unis qu'une grève a été, de bout en bout, conduite comme celle-ci. Dès son début, elle a été entre les mains des grévistes eux-mêmes. Ce sont eux qui ont élu le comité central de grève de cinquante-six membres (...). Je veux ajouter que les grévistes de Lawrence viennent de remporter une victoire significative pour toutes les organisations de travailleurs dans le monde. Vous avez démontré, à un point qui n'a été atteint nulle part ailleurs, l'intérêt de la classe ouvrière à regrouper tous les travailleurs, quelles que soient leurs nationalités et leurs origines. »

Le 11 mars, après d'ultimes négociations, Bill Haywood, au nom du comité de grève, présente devant une immense assemblée les résultats obtenus : les accords collectifs entraînent une augmentation des salaires qui varie de 25 % pour les salaires les plus bas à 5 % pour les salaires les plus élevés. La direction s'engage à ce qu'aucune sanction ou poursuite n'ait lieu pour fait de grève. Sous les applaudissements, la reprise du travail est décidée.

Une étape est franchie aux Etats-Unis dans l'histoire de la reconnaissance des organisations syndicales et des conventions collectives. La campagne se poursuit pour la libération de James Ettor, qui sera finalement acquitté après que les travailleurs de Lawrence eurent à nouveau fait une grève générale de vingt-quatre heures.

Dans sa défense, ce fils d'immigré italien se réclame des traditions démocratiques du Massachusetts, et donc des Etats-Unis, dans la lutte contre l'esclavage : « Nous avons jadis refusé de sacrifier les apôtres de l'abolition de l'esclavage au pouvoir et à l'avidité des rois du coton du Sud (...). N'offrons pas aujourd'hui un tribut de sang aux propriétaires des fabriques de Lawrence. »

Pourtant, au moment où parle James Ettor, cinquante ans après la fin de la guerre de Sécession, la population noire est toujours victime d'une sauvage oppression et discrimination.

C'est au travers de leurs luttes contre l'exploitation et le racisme institutionnalisés — luttes qui se poursuivent aujourd'hui — que les travailleurs noirs imposeront la reconnaissance de leur place, y compris dans le mouvement ouvrier. Bien des années plus tard, le 1^{er} Mai 2006, à l'appel de l'AFL-CIO, des centaines de milliers de travailleurs, blancs comme noirs, travailleurs immigrés, américains — et, parmi eux, en masse, des immigrants sans papiers — défilaient en scandant : « Nous sommes une nation d'immigrants. » Le combat pour l'égalité des droits a été à la base même de l'organisation du prolétariat américain comme tel. Le capitalisme exploiteur n'a jamais été la « machine à intégrer » qu'il prétendait être. C'est dans la lutte contre l'exploitation, par la construction du mouvement ouvrier, que la classe ouvrière américaine s'est constituée comme une classe. ■

(1) On trouvera ce récit dans le livre de Joyce Kornbluh, *Wobblies and Hobos* (éditions L'Insomniaque).

(2) Bill Haywood, principal organisateur de la Western Federation of Miners, membre fondateur de l'IWW, emprisonné en 1918 pour son opposition à la guerre impérialiste, apporte son appui à la révolution russe et se réfugie en URSS en 1921. Il y meurt en 1928.

Carlos Tresca, militant anarchiste italien, organisateur de l'IWW, participe, en 1937, au « contre-procès » organisé pour défendre Trotsky. Il est assassiné en 1943 par le Guépéou.

Syrie

Le résultat de la politique d'ingérence des grandes puissances



Azaz, dans nord de la Syrie, le 19 août 2012.

François Lazar

Depuis plusieurs jours, les articles se succèdent pour relever la présence de troupes spéciales allemandes, britanniques, françaises auprès de groupes de l'Armée syrienne libre. Ce qui est une réalité depuis le début des affrontements armés n'est plus caché par personne. En mars et avril 2011, il fallait montrer que le peuple syrien prenait lui-même les armes pour se « libérer », mais depuis le déclenchement des premières opérations militaires, le peuple syrien ne sert plus que de prétexte à une opération politique d'envergure pour chasser le pouvoir actuel.

Le rapprochement effectué par Bachar al-Assad depuis plusieurs années, la mise en œuvre des réformes demandées par le FMI en Syrie, n'y font rien. Le régime syrien ne correspond plus aux exigences actuelles du maintien de l'ordre contre les peuples de la région.

Dans son édition du 17 août, *Le Télégramme* évoque « des soutiens aux rebelles très intéressés », précisant que « la rébellion armée syrienne doit une part importante de ses succès à de précieux appuis, qui ont décidé la chute de Bachar al-Assad, bien éloignés de l'idée d'y installer la démocratie », ce que ne peut ignorer notamment Laurent Fabius, qui vient de s'ériger en porte-parole vertueux des rebelles.

Citant des spécialistes de la région, *Le Télégramme* parle de « moyens colossaux » mis au service des rebelles par les monarchies réactionnaires du Golfe, sous-traitants zélés de la politique américaine. Dans le même article, Gérard Chaliand, « expert en conflits armés, considère que le grand professionnalisme, dont fait preuve la rébellion dans certaines de ses actions, trahit le support des forces spéciales américaines, européennes ou même peut-être israéliennes ».

On notera aussi la déclaration de Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la Défense sous François Mitterrand, qui indique que « la Syrie n'est ni la Tunisie ni l'Égypte. C'est un pays plongé dans une guerre civile inspirée et alimentée de l'extérieur (...). Des professionnels de l'ingérence poussent aujourd'hui la France à intervenir militairement (...), faisant notamment référence à Bernard-Henri Lévy qui appelle à « une action militaire aérienne en Syrie ».

Une dépêche du journal en ligne *Russia Today*, citant la presse allemande et britannique, indique que « les renseignements des services britanniques et allemands sur le mouvement de troupes gouvernementales ont été partagés avec les rebelles pour les aider dans leurs attaques ».

Pour le moment hostile à une intervention directe qui risquerait de ressembler au borbier afghan, les grandes puissances prévoient néanmoins tous les cas de figure. Selon l'agence Reuters (16 août), « les États-Unis et leurs alliés discutent d'un scénario du pire des cas possibles qui pourrait nécessiter des dizaines de milliers de troupes au sol en Syrie même pour sécuriser les sites d'armes chimiques et biologiques à la suite de la chute du gouvernement du président Bachar al-Assad ».

Ce qui ressort le plus précisément de tous les commentaires et discours, c'est que personne n'est capable de faire le point précis sur la situation intérieure syrienne. On pourrait tenter de résumer les éléments publiés de la manière suivante : les groupes armés de l'« Armée syrienne libre » (ASL), entraînés et équipés par les forces spéciales de plusieurs pays de l'Otan, cherchent à liquider toute présence du pouvoir syrien. Le pouvoir

réplique avec la brutalité qui caractérise ce régime. On nous parle de défections de notables. Les combats dans les villes placent les populations sous le feu des bombardements. Apparemment, une partie importante de la population demeure toujours liée au régime. Plusieurs groupes se réfèrent directement à la « guerre sainte », financés par le Qatar et l'Arabie Saoudite, mènent des opérations de nettoyage ethnique à l'encontre des composantes syriennes minoritaires (chrétiennes, chiites, alaouites...).

Le nombre des réfugiés ne cesse de s'accroître. Des enlèvements ont lieu tous les jours, entraînant d'autres enlèvements et des actes de vengeance. Cette pratique, répandue au Liban pendant la guerre civile (1975-1990), se développe en Syrie et reprend de manière inquiétante au Liban même. Comme si chaque visite d'Hillary Clinton, secrétaire d'Etat américaine, qui multiplie les allers-retours dans la région, se soldait par de nouvelles provocations. Alors que la crise s'approfondit,

les alliances évoluent. Il en va ainsi du Conseil national syrien (CNS), constitué de toutes pièces par les grandes puissances, soutenu par ces dernières, grassement financé par les monarchies du Golfe, et dont la base se trouvait en Turquie. Sans présence réelle sur le terrain, le CNS est en passe d'être abandonné par ses créateurs français, américains et britanniques, au profit de la direction officielle de l'Armée syrienne libre, dont on sait qu'elle est loin de contrôler la totalité des groupes armés qui combattent le régime syrien, et dont l'idéologie de certains d'entre eux est similaire à celle des bandes qui contrôlent le nord du Mali. Après l'Irak et l'Afghanistan, c'est au tour de la Syrie de sombrer dans le chaos. ■

En bref

PAYS-BAS

Le Parti socialiste se déclare opposé à une politique d'austérité « insensée »



A la veille des élections législatives fixées au 12 septembre, le Parti socialiste (SP) néerlandais se déclare opposé à une politique d'austérité « insensée » visant à ramener le déficit public sous la limite des 3 %, comme l'exige la Commission européenne. Le SP s'engage au contraire à mettre en œuvre un programme d'investissements de 3 milliards d'euros supplémentaires en 2013 pour relancer l'économie.

Le leader du SP, **Emile Roemer** (notre photo), a d'ores et déjà assuré dans la presse que, si son parti gagnait les élections, les Pays-Bas ne paieraient pas une éventuelle amende infligée par Bruxelles en cas de non-respect de la règle des

3 %. L'actuel Premier ministre (droite), Mark Rutte, avait présenté en avril dernier la démission de son gouvernement minoritaire après des négociations sur la réduction du déficit public sous les 3 % en 2013 (contre 4,7 % en 2011), qui ont échoué au bout de sept semaines, entraînant des élections législatives anticipées qui auront donc lieu le 12 septembre.

ÉTATS-UNIS

Mille milliards de dollars de dettes contractées par les familles pour payer les études universitaires de leurs enfants

La dette étudiante aux États-Unis, qui a atteint en 2011 les mille milliards de dollars, empoisonne la vie de millions d'Américains, étudiants, anciens étudiants ou familles d'étudiants, alors que les experts se demandent si cette « bombe » ne sera pas la prochaine crise majeure de l'économie américaine. Jason Houle, de la Fondation Robert-Wood-Johnson, à l'université de Wisconsin-Madison, explique que « de nombreuses familles à revenus moyens gagnent trop d'argent pour que leurs enfants bénéficient d'aides, alors qu'en même temps elles n'ont pas les moyens financiers suffisants pour couvrir les coûts élevés de l'université ».

Selon des chiffres publiés par un organisme américain de recherche sur la dette étudiante, les diplômés de 2010 sont sortis de l'université avec une dette moyenne de 25 250 dollars chacun.

TANZANIE-MALAWI

Le pétrole à l'origine d'un nouveau foyer de tension

La prospection de gaz et de pétrole sur le lac Malawi ouvre un nouveau foyer de tension, conséquence de l'intérêt des compagnies pétrolières pour des régions longtemps restées à l'écart des conflits qui rongent l'Afrique. En jeu, la partie nord-est du lac Malawi, non loin de la Tanzanie, sur laquelle une licence de prospection de pétrole et de gaz a été attribuée en 2011 par le Malawi à une firme britannique, Surestream Petroleum.

Le gouvernement tanzanien, lui, peut déjà compter sur d'importantes recettes pétrolières après l'annonce par deux compagnies, la norvégienne Statoil et l'américaine ExxonMobil, de la découverte d'un très gros gisement de gaz naturel, avec des réserves estimées à 140 milliards de m³. Mais il revendique aussi sa part de toute découverte réalisée à proximité des rives du lac Malawi.

INDUSTRIE

Siemens annonce la suppression de « milliers d'emplois »

Le groupe industriel allemand Siemens va supprimer « des milliers d'emplois », selon le quotidien allemand *Börsen-Zeitung*.

Le patron du conglomérat, Peter Löscher, avait annoncé le 26 juillet dernier qu'il préparait un « programme d'amélioration des coûts, de la productivité, de l'efficacité et des procédures ». « Ce n'est pas un programme passant en priorité par le nombre d'emplois », avait-il précisé.

Il a émis des doutes sur sa capacité à atteindre ses objectifs annuels de profits et fait état d'une chute de quelque 23 % sur un an de ses entrées de commandes d'avril à fin juin.

AFRIQUE DU SUD

Après le massacre de Marikana, des mineurs grévistes traînés devant les juges. La foule salue des héros

Après le massacre perpétré par la police à la mine de platine de Marikana (lire en page 12), les policiers qui ont tiré à bout portant sur un rassemblement de mineurs en grève sont libres, mais 259 mineurs sont traînés, eux, devant les tribunaux. Leur première audition, lundi 20 août, a suscité le soutien d'une foule de femmes venues clamer l'innocence des prévenus, considérés comme des héros. Rassemblées aux abords du tribunal de Ga-Rankuwa, une ancienne township à deux bonnes heures de route de la mine et à quarante kilomètres de Pretoria, elles ont copieusement hué la police convoyant les prévenus, acheminés à bord de camions escortés par des blindés.

Sindiswa Zazini, 51 ans, dit sa fierté, convaincue que son compagnon Maneli Mlothana, 46 ans, est un héros : « Il sera fort, car il se bat pour ses droits. » « Libérez les travailleurs qui n'ont rien fait », « Laissez-les dehors, ils sont innocents », « Leur place n'est pas en prison », pouvait-on lire sur les pancartes brandies par la foule campée sur une route poussiéreuse inondée de lumière, encerclée par la police. « On est là pour soutenir les nôtres. On veut qu'ils sortent car ils sont innocents », explique Pauline Masulhlo, 42 ans, résidant à Marikana. *Moi je demande : pourquoi ils ont arrêtés les nôtres là-bas ? Car ils ne se sont pas battus »,* déclare-t-elle. « Il doit sortir car il n'est pas coupable », déclare un jeune homme venu de plusieurs centaines de kilomètres s'enquérir de son père dont il a fini par trouver le nom sur les listes de prisonniers.

Egypte

Du "sang neuf" à la tête de l'armée. Au service de quelle politique ?

Correspondant

Depuis son investiture, le 30 juin 2012, le président de la République, Mohamed Morsi, membre des Frères musulmans, a alterné compromis et bras de fer avec les généraux pour mettre en place la coalition politique exigée par Washington qui, depuis des mois, exhorte l'armée et le gouvernement à travailler ensemble.

Un nouveau coup de théâtre est survenu dimanche 12 août : le président Morsi a écarté le maréchal Hussein Tantaoui, président du Conseil suprême des forces armées (CSFA) et a nommé un nouveau ministre de la Défense et commandant en chef des forces armées, Abdel Fattah al-Sissi. Il a démis les chefs de l'armée de l'air, de la marine et de la défense aérienne ainsi que le chef d'état-major, Sami Annan, et remplacé ce dernier par le major-général Sedqi Sobhi. Il a décoré le maréchal Tantaoui et le général Sami Annan, et les a nommés conseillers auprès de lui. Dans le même mouvement, il a annulé la déclaration constitutionnelle publiée par le CSFA à la veille du second tour de la présidentielle, déclaration par laquelle les militaires s'arrogeaient le pouvoir législatif, un droit de veto sur toute mesure budgétaire et un droit de regard sur la rédaction de la future Constitution. Ce 12 août, il a publié sa propre déclaration constitutionnelle, s'octroyant le pouvoir législatif, en plus du pouvoir exécutif qu'il détient, ainsi que la capacité de désigner une nouvelle commission chargée de rédiger la Constitu-



Le général al-Sissi.

"Le général al-Sissi est déterminé à empêcher que le Sinaï devienne une zone de transit pour les activistes" (palestiniens)

Le secrétaire américain à la Défense

tion au cas où la commission en place n'y parviendrait pas. « Des prérogatives plus importantes que celles de Moubarak », observe le quotidien indépendant Al Chorouq. Mohamed Morsi a également nommé un vice-président de la République, Mahmoud Mekki, un juge connu pour s'être opposé en 2005 aux ingérences du clan Moubarak dans les affaires de la justice. Aussitôt ces décisions prises, le président Morsi a assuré que l'institution militaire avait été préalablement informée, qu'il n'entendait aucunement « marginaliser » l'armée, et a invoqué la nécessité d'injecter « du sang neuf longtemps attendu »...

De quel « sang neuf » s'agit-il ? Le nouveau ministre de la Défense, le général al-Sissi, membre du CSFA depuis février 2011, était l'un des plus proches collaborateurs du maréchal Tantaoui. Il était chef des renseignements militaires et avait à ce titre des relations avec les services israéliens. En partie formé aux Etats-Unis, il est considéré par le Pentagone comme un responsable efficace des services secrets militaires. Après s'être entretenu au téléphone avec lui le 14 août, le secrétaire américain à la Défense, Leon Panetta, a déclaré aux journalistes : « Le général al-Sissi a exprimé son engagement inébranlable vis-à-vis des relations militaires établies entre les Etats-Unis et l'Egypte, qui ont constitué un réel point d'ancrage de la stabilité au Moyen-Orient depuis plus de trente ans. Je lui ai indiqué en retour que je me réjouis de collaborer étroitement avec lui pour faire avancer nos objectifs communs dans la

région » (Washington Post, 15 août 2012). Le général al-Sissi a souligné qu'il prenait au sérieux les obligations de l'Egypte vis-à-vis du traité israélo-égyptien de 1979 et qu'« il est déterminé à empêcher que le Sinaï devienne une zone de transit pour les activistes », a ajouté Leon Panetta.

De son côté, le cabinet de sécurité israélien a donné son accord pour que le gouvernement égyptien déploie des hélicoptères de combat dans la péninsule du Sinaï, car, dans cette zone où les mouvements de troupes sont strictement fixés par le traité de 1979, les Etats-Unis et l'Etat d'Israël exigent que le gouvernement égyptien prenne sa part dans la défense de l'Etat hébreu. C'est dans ce but que les Etats-Unis fournissent plus de 1,3 milliard de dollars d'aide militaire à l'Egypte chaque année depuis la signature du traité en 1979.

Au plan intérieur, depuis la révolution de janvier 2011, le général al-Sissi s'est distingué en reconnaissant que l'armée a soumis des manifestantes à des « tests de virginité pour ne pas être accusée de viol » lors des manifestations de la place Tahrir dispersées dans la violence en mars 2011. Quant au nouveau chef d'état-major, Sedqi Sobhi, jusqu'ici commandant de la troisième armée de campagne basée à Suez, il a la triste réputation d'avoir toujours encouragé la traduction des civils devant les tribunaux militaires.

Il est clair que le président Morsi a utilisé l'attaque (non revendiquée) dans le Sinaï du 5 août, qui a tué seize soldats égyptiens, pour installer une nouvelle direction militaire et procéder à une reconfiguration des relations entre les Frères musulmans et l'armée, dans le but d'équilibrer et de renforcer leur coalition.

Dans une situation politique des plus difficiles, les travailleurs de nombreux secteurs continuent de faire grève et d'organiser des sit-in pour exiger la fin de la corruption et l'augmentation des rémunérations, dans un pays où 40 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. ■

Chine

Derrière le décor tragi-comique d'un procès parfaitement réglé



Mme Gu Kailai, lors de son procès, le 9 août 2012.

François Forgue

Tous les ingrédients du roman noir sont réunis dans le cas de Mme Gu Kailai. Avocate d'affaires chinoise, mêlée à des transferts de fonds et à des placements illégaux, elle aurait assassiné par l'administration d'un poison violent, au terme d'une soirée arrosée, un homme d'affaires britannique résidant en Chine et peut-être lié aux services secrets britanniques qui était son associé. Il aurait menacé de « détruire » le fils de Gu Kailai, à la suite d'une affaire qui aurait mal tourné. Ces détails ont filtré au lendemain d'un procès expéditif (quelques heures d'audience), tenu à huis clos, où l'accusée, ayant tout avoué (et « s'étant montrée particulièrement coopérative », d'après un communiqué officiel), a été déclarée coupable (ce qui n'est qu'une confirmation, les autorités chinoises ayant fait savoir avant le procès que les preuves de sa culpabilité étaient « irréfutables »)...

Loin d'être un fait divers, ce procès est un véritable séisme politique. Il se trouve en effet que Gu Kailai est la femme de Bo Xilai. Bo Xilai était, jusqu'en avril de cette année, membre du bureau politique du Parti communiste chinois (PCC). Il dirigeait la région de Chongqing (33 millions d'habitants). Il s'y était fait remarquer pour ses références louangeuses à l'ère Mao, mais aussi par une politique industrielle privilégiant les grandes entreprises d'Etat et par un vaste programme de construction de logements sociaux. Par des méthodes expéditives d'appareil, il avait entrepris de nettoyer la ville de la corruption mafieuse qui y régnait.

C'est alors que, sans explication et sans qu'aucun compte rendu d'un organisme quelconque donne la moindre indication, Bo Xilai est destitué de

toutes ses fonctions pour « grave manquement à la discipline du parti ». Il est depuis détenu dans un lieu secret, sans qu'aucune accusation légale n'ait été encore portée contre lui.

En fait, s'exprime là une crise profonde dans les sommets de la direction du PCC à la veille de son congrès prévu en octobre. Car, si Bo Xilai fut présenté comme un « défenseur de l'ouvrier », il faut également rappeler qu'il était gouverneur du Liaoning lorsqu'en 2001 et 2002 la restructuration et la fermeture des entreprises d'Etat a jeté sur le pavé des centaines de milliers d'ouvriers malgré d'immenses manifestations ouvrières pendant près d'un mois. Et c'est lui qui fit jeter en prison les deux délégués ouvriers Yao Fuxin et Xiao Yunliang.

La peur du lendemain dans les déclarations officielles

Comme le notait *The Economist* (31 mars 2012) : « Il n'est pas clair jusqu'à quel point les buts poursuivis par M. Bo avaient une motivation idéologique ou s'il n'était qu'un opportuniste cherchant un tremplin pour accéder à une position de pouvoir plus importante. Mais le "modèle" de Chongqing de M. Bo a révélé des divisions profondes. » Derrière ce procès ce n'est donc pas seulement le sort personnel du couple qui est en jeu. La peur du lendemain se révèle également dans nombre de déclarations officielles. Ainsi, le président de la République, Hu Jintao, vient-il de déclarer : « Le parti tout entier est confronté à un danger qui grandit en raison d'un manque de dynamisme, d'une incompétence, d'un manque d'initiative et de la corruption. »

Derrière le décor tragi-comique d'un procès parfaitement réglé, c'est la réalité d'une profonde crise politique et sociale qui se dessine. ■

TUNISIE > CÉLÉBRATION DU 13 AOÛT 1956

Le peuple tunisien le dit clairement : on ne touche pas aux droits des femmes

Le 13 août 1956, les élus de la Constituante, dont une bonne partie sont des militants et des dirigeants syndicalistes de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), adoptent à l'unanimité l'abolition de la polygamie, la reconnaissance des droits civiques des femmes tunisiennes, leur droit aux études, au travail, leur droit à être des acteurs de la vie politique et sociale. Ce 13 août 1956, les femmes tunisiennes de toutes conditions et de tous âges descendent dans les rues de Tunis pour célébrer un acquis historique que l'indépendance a concrétisé : le Code du statut personnel, qui définit sans aucune ambiguïté les droits de la femme tunisienne et la rupture définitive avec un statut établi par la charia, qui ne lui reconnaît d'autre droit que de se soumettre à la loi de la polygamie et de la répudiation. Depuis, le 13 août est devenu le jour de la fête de la femme tunisienne, célébrée dans toutes les villes du pays. Cet acquis est aujourd'hui menacé par le parti islamiste Ennahda, qui dirige

la coalition au pouvoir. Les déclarations se multiplient pour tenter d'ouvrir une brèche permettant de remettre en question les droits des femmes tunisiennes.

Ce mardi 14 août, toute la ville de Sidi Bouzid est en grève

Les activistes salafistes, couverts par le laisser-faire du gouvernement, ont forcé les portes de l'université de la Manouba, dans le nord de Tunis, pour imposer aux enseignants et aux étudiants, mobilisés pour défendre la laïcité de leur université, la présence dans les salles d'examen de quelques étudiantes porteuses du niqab. Le ministre de la Justice déclare que « le gouvernement favorise le dialogue plutôt que l'épreuve de force ». Mais n'est-ce pas le même discours qui est tenu aux militants qui défendent leur droit au travail et à l'amélioration de leurs conditions de vie ? Les travailleurs de l'hôpital Hedi-Chaker, à Sfax, ont subi la répression et les

arrestations. Les citoyens de la ville de Sidi Bouzid, l'un des berceaux de la révolution, qui exigent sans discontinuer, depuis l'éclatement de la révolution, la reconnaissance de leur droit au travail et l'adoption d'un plan de développement de leur région déshéritée, ont reçu comme seule réponse la répression, les bombes lacrymogènes et le tir à balles de caoutchouc de la part des forces de police.

Ce mardi 14 août, toute la ville est en grève. Les locaux du parti Ennahda ont été occupés par les citoyens et l'emblème du parti foulé aux pieds... Ce qui rappelle le sort qui fut réservé aux locaux du parti de Ben Ali. L'UGTT et l'ensemble des forces démocratiques ont appelé à manifester le 13 août. Une des principales revendications de la révolution est portée par les millions de citoyennes et de citoyens attachés à la préservation des droits des femmes tunisiennes. Une nouvelle page de la révolution est en train de s'écrire. Le peuple tunisien le dit clairement : on ne touche pas aux droits des femmes. Correspondant ■

EN BREF

Espagne : une montagne de créances pourries menace de faire s'effondrer le système bancaire



Le taux de créances douteuses des banques espagnoles a pulvérisé en juin un record historique, atteignant le plus haut niveau depuis le début de la série statistique en 1962, selon les chiffres de la Banque d'Espagne. Les créances douteuses, principalement des crédits immobiliers susceptibles de ne pas être remboursés, ont atteint 164,361 milliards d'euros. L'éclatement de la bulle spéculative immobilière a entraîné une grande partie de l'économie dans sa chute, qui n'en finit pas. Comme en Grèce, en France, au Portugal... comme dans le reste de l'Union européenne, les milliards d'euros de coupes dans les budgets publics et sociaux ne servent qu'à combler ce trou énorme creusé par les banques et autres institutions du capital financier.

Sciences

La biologie de synthèse menacée par des appétits mercantiles

Comme toutes les activités humaines créatrices, la recherche scientifique est prise dans les tenailles de « l'économie de marché ». Celle-ci n'a nullement la volonté que les nouvelles découvertes scientifiques entraînent des progrès pour la société ; elle n'y voit qu'objet de course à la rentabilité, la plus immédiate possible. Encore en devenir, la biologie de synthèse n'échappe pas à ces réalités d'une société en décomposition : l'obscurantisme, qui voudrait interdire tout progrès des connaissances humaines ; la recherche du seul profit dans ses applications.

Repères

Une découverte prometteuse

En 2007, deux chercheurs américains, Craig Venter et Hamilton Smith (déjà prix Nobel), reconstruisent entièrement pour la première fois une bactérie autour d'un génome synthétique. Cette expérience a pour but de déterminer le plus petit nombre de gènes permettant la vie d'une bactérie dans un milieu favorable. Les techniques moléculaires actuelles permettent de fabriquer un chromosome complet avec les gènes voulus. Il a été réinséré dans le cytoplasme d'une bactérie pathogène dont on avait retiré le chromosome, donnant ainsi naissance à une nouvelle espèce synthétique. Bien que cela se passe dans le domaine des micro-organismes, l'événement est de taille. La nouvelle espèce est parfaitement cultivable, elle se multiplie, identique à elle-même, et consomme le milieu nutritif spécial conçu pour elle. La biologie synthétique est née. C'est un domaine encore balbutiant, mais riche de promesses pour la compréhension du vivant.



Photo AFP

Sous la tutelle des marchés

L'industrie qui naît autour de la biologie de synthèse représente d'énormes marchés potentiels. Le volume d'affaires généré par ces nouvelles découvertes atteignait déjà 1,6 milliard de dollars en 2011, et les experts du domaine s'attendent à ce que ce chiffre soit porté à 10,8 milliards de dollars en 2016. Pour le monde capitaliste, la biologie synthétique va bien au-delà de la simple transgénèse. Si le brevetage du vivant pouvait être problématique dans le cas des organismes génétiquement modifiés (OGM), qui ne sont jamais que des variétés végétales, et si le dépôt d'un brevet sur des gènes pouvait être discuté, avec les organismes synthétiques, une mise sous tutelle sera sans problème, puisque ce sont les procédés de fabrication des génomes synthétiques qui seront brevetés. A partir de ce moment, la biologie cesse d'être un domaine à part, puisque qu'elle relève de la technologie des procédés. On peut donc s'attendre aussi à une mise sous tutelle complète de cette immense avancée scientifique.

Par Jean-Sébastien Pierre

En février dernier, un volumineux rapport parlementaire a été déposé sur les bureaux des Assemblées par un député (PS) de l'Isère. Son titre : « Les enjeux de la biologie de synthèse. » Comme toute découverte nouvelle, la biologie synthétique est susceptible d'applications à la fois positives et dangereuses. On peut imaginer que cela va donner accès à de nouvelles possibilités pour la synthèse biologique de produits divers : médicaments, hormones, vitamines, substances complexes, comme les protéines de la soie des araignées. En bref, tout ce que le vivant est capable de fabriquer pourrait être potentiellement produit en incorporant le ou les gènes intervenant dans les synthèses naturelles, dans des micro-organismes conçus et fabriqués pour cet usage. On peut également, malheureusement, imaginer fabriquer en fermenteur et en grandes quantités des toxines redoutables, comme la toxine botulinique, des protéines mortelles, comme la phalloïdine (la toxine de l'amanite phalloïde). Ces poisons pourraient être produits à des fins guerrières ou criminelles. On peut également craindre — bien que les précautions à prendre soient déjà connues — l'évasion de ces germes artificiels hors des laboratoires, et de devoir faire face à de nouvelles maladies si

certains d'entre eux se révélaient, intentionnellement ou par accident, pathogènes. La biologie synthétique, à ce titre, est surveillée de près par bien des gens. Ce rapport annonce que la biologie de synthèse « pose des questions éthiques, sociétales, démocratiques ». Il affirme également s'inspirer « du principe retenu par la commission présidentielle américaine de bioéthique, selon laquelle "la science est une ressource partagée appartenant à tous les citoyens et les concernant tous" ». Une de ses recommandations est de « protéger la santé publique et la sécurité des travailleurs ». On ne peut qu'être d'accord, mais cela devrait aller sans le dire. On sait malheureusement que la loi du profit amène aisément à passer outre cette élémentaire condition de toute production. Il faut aussi relever que l'appel à l'« éthique » annonce généralement de fortes limitations de la liberté de la recherche, outrepassant nettement les règles de sécurité publique, comme on a pu le voir dans le cas des recherches sur l'embryon humain auxquelles les puissants lobbys de l'Eglise catholique se sont opposés violemment. Ce rapport s'interroge sur l'« acceptabilité » de cette nouvelle biologie. « L'acceptabilité des déve-

loppements de la biologie de synthèse, et plus globalement des technologies et avancées scientifiques, passe également par une responsabilisation accrue du politique. Cela passe certainement par une approche renouvelée de la formation et de la recherche, qui intègre davantage l'interdisciplinarité, mais aussi les sciences humaines et sociales et les recherches sur la toxicologie, la biosécurité, et ce, très en amont et en toute transparence. » On retrouve ainsi dans le rapport — outre des considérations que l'on peut considérer comme normales (toxicologie, biosécurité) —, des thèmes chers à Valérie Pécresse (l'ancien ministre du gouvernement Sarkozy), tels que l'injection des sciences humaines dans les sciences de la nature au nom de l'« interdisciplinarité », c'est-à-dire le contrôle de la science par une sociologie omniprésente, censée éclairer la recherche fondamentale et appliquée. La « bioéthique », déjà utilisée comme instrument de limitation de la recherche au compte des groupes de pression plus ou moins obscurantistes, va certainement trouver là un nouveau champ d'application. Si le rapport parlementaire du 12 février 2012 évoque ainsi — au

Des thèmes chers à Valérie Pécresse, l'ancien ministre du gouvernement Sarkozy.

niveau de la généralité — certains problèmes réels, il ignore néanmoins les deux questions essentielles que sont les menaces sérieuses pesant sur cette découverte prometteuse : sa mise sous le boisseau à l'initiative des groupes de pression qui considèrent que toute approche de la réalité du vivant est interdite à l'homme ; la préoccupation unique des maîtres de la finance de rentabilité immédiate sans aucune précaution. Les informations que nous présentons dans notre encadré sont à cet égard significatives. Déjà, le groupe Vivagora, inspiré par l'écologie politique, a publié une déclaration internationale pour un moratoire sur la commercialisation des produits de la biologie de synthèse. Le premier article de ce moratoire pour la « gouvernance et la surveillance de la biologie synthétique », concerne évidemment l'emploi du principe de précaution, principe vague qui permet a priori à n'importe quel « lanceur d'alertes » de bloquer à peu près n'importe quelle activité, puisque le simple soupçon l'emporte sur la preuve. On peut s'attendre à un déchaînement médiatique des lobbys écologistes contre cette nouvelle discipline. Comme pour le génie génétique, mais de manière encore amplifiée, il est vraisemblable que la biologie synthétique va se trouver prise entre les deux fléaux de « l'économie de marché » pourrissante : l'obscurantisme des uns et le mercantilisme tout-puissant des autres. ■



“FAIRE BOUGER LES LIGNES”

Après tout, pourquoi pas, mais alors, peut-être eût-il fallu nous dire de quelles lignes il s'agissait et dans quel sens on voulait les faire bouger... Que nenni ! Un peu curieusement, la formule fut surtout employée à longueur de plateaux télé par plusieurs candidats à la candidature qui ne purent finalement se présenter faute de parrainages. Après avoir clamé qu'on allait voir ce qu'on allait voir, si un journaliste avait le mauvais goût de leur demander ce qu'ils pouvaient bien avoir à dire dans cette campagne, la réponse était invariable : les fameuses lignes n'avaient qu'à bien se tenir. Ainsi d'un ancien ministre qui ne parvint pas une seule fois à émettre ne fût-ce qu'une idée pouvant leur donner au moins un semblant de contenu.

Autre héros du shaker à innovations se voulant décoiffantes, cet ancien « Premier », très beau parleur, mais s'emmêlant les pédales dans les grands mots de France, de République, de démocratie, que peut-être il ne plaçait pas toujours dans le même ordre, sans leur proposer un contenu pour autant. C'était là son seul projet, tant de fois répété, « d'apporter quelque chose (quoi ?) de novateur (comment ?) ». On s'est ainsi souvent réfugié dans le degré zéro de la banalité. Il y en a même un (on ne cafte pas, c'est promis) qui a osé : « Je ne me cacherai pas derrière mon petit doigt. Je veux faire bouger les lignes. » Rappelons quand même qu'en mathématiques, une ligne est une abstraction qui n'a pas d'épaisseur.

“LE PEUPLE”

« Je suis le candidat du peuple ! », ont-ils tous clamé, absolument tous, sauf, évidemment, celle qui ne pouvait être que la candidate dudit peuple. Le mot peuple n'appartient pas a priori à la langue de bois, au contraire. Mais, dans les torrents de démagogie déversés pendant la présidentielle, les ténors de « la classe politico-médiatique » en ont fait un usage tellement immodéré et frauduleux qu'ils sont parvenus à le dissoudre dans la bouillie de leur baratin, où se mêlaient aussi la France forte, la France unie, solidaire, libre, et on doit en oublier.

Les représentants de tous les candidats et les « politologues » nous ont « bassinés » pendant des mois avec l'élection présidentielle, « rencontre d'un homme et du peuple », concentré du bonapartisme imposé par de Gaulle en 1962 à l'aide d'un référendum n'ayant de démocratique que l'apparence.

Faites bien attention à d'autres rencontres à venir et craignez, mesdames et messieurs, ces moments de l'histoire où le peuple va réellement vous rencontrer et où le Chant du départ retrouvera toute la force de la Révolution française :

« Tyrans, descendez au cerceuil !
Le peuple souverain s'avance ! »

François Péricard ■

INFORMATIONS OUVRIÈRES
Tribune libre de la lutte des classes,
hebdomadaire du POI. Dans le cadre
 de sa tribune libre, *Informations ouvrières*,
 fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité
 de s'exprimer librement à tout groupement

ou formation politique qui entend sincèrement
 combattre pour l'émancipation des travailleurs.
 Cela sous leur propre responsabilité.
 L'hebdomadaire est édité par l'association
 (loi 1901) Informations ouvrières.
 Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

• **Rédacteur en chef** : Lucien Gauthier.
 • **Siège** : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.
 • **Imprimerie** : Rotinfed 2000, Paris.
 • **Tirage** : 20 000 exemplaires.
 • **Commission paritaire** : 0909 C85 410.
 • **ISSN** : 0813 9500.

• **Rédaction** : *Informations ouvrières*,
 87, rue du Faubourg-Saint-Denis,
 CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10.
 Tél. : 01 48 01 89 23.
 Fax : 01 48 01 89 29.
 E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• **Administration-abonnements** :
 Maïté Dayan.
 Tél. : 01 48 01 88 22 ;
 01 48 01 88 41.
 E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com
 • **Dépôt légal** : à publication.

> L'actualité internationale <

L'HUMEUR
 de Michel Sérac

Manipulations

Les révélations pleuvent : « *Le scandale du Libor, explosif pour le secteur bancaire* » ; « *La City tremble* » ; « *Gigantesque scandale financier* » ; « *Pourquoi le Liborgate est une bombe* ».

De quoi s'agit-il ? Une bagatelle : 350 000 milliards de dollars de transactions, tous les prêts et crédits de la planète, immobiliers et autres, sont indexés sur le Libor (initiales anglaises pour : taux interbancaire proposé à Londres), établi chaque matin par les dix-huit plus grandes banques, sous leur seul contrôle. Et devinez quoi ?

Le cartel des banques truquait le Libor depuis six ans. Soit à la hausse, pour extorquer aux clients des intérêts supplémentaires ; soit à la baisse, depuis 2008 : plombées d'actifs toxiques, les banques aux abois, méfiantes, ne se prêtent plus entre elles. L'indice truqué, cassant le thermomètre, maquille les plus vulnérables sur les marchés financiers. UBS suisse, Deutsche Bank allemande, JP Morgan Chase américaine, Barclay's et HSBC anglaises : les banques se « ba-lancent » entre elles, et la Banque d'Angleterre est impliquée.

Ministre du Budget, M. Cahuzac parle de « *délinquance de haut vol* », méritant la prison, de ceux qui « *dénaturent le rôle des marchés — que je ne veux pas contester* ». On devine l'embarras du gouvernement qui veut asservir notre budget au traité européen, lui-même esclave des « marchés ».

Mais si les délinquants, les truands, les escrocs du Liborgate sont les plus grandes banques du monde, où sont-ils, vos marchés financiers « non dénaturés », monsieur Cahuzac ? Les banquiers maquillent et manipulent : seulement les banquiers ?



La parole à...

Lybon Mabasa,
 président du Socialist Party
 of Azania
 (Afrique du Sud)

Jeudi 16 août, la police du gouvernement sud-africain a tiré sur les grévistes de la mine de platine Lonmin de Marikana, faisant plusieurs dizaines de victimes parmi les travailleurs noirs en grève. Dès le lendemain, le journal The Sowetan dénonçait un « bain de sang », tandis que le Business Day faisait le parallèle avec « les pires massacres de l'époque de l'apartheid ». Le Socialist Party of Azania (Sopa), affilié à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, dont tu es président, a immédiatement publié deux communiqués pour condamner ce massacre.

Parce qu'ils revendiquaient un salaire permettant de vivre, une cinquantaine de mineurs de Marikana ont été assassinés de sang-froid sous les balles de la police. Leur mort est la conséquence directe de la politique de soumission au capital suivie par le parti au pouvoir. Les cadavres des mineurs criblés de balles n'étaient pas encore froids que déjà des sites financiers annonçaient que « *le prix du platine sur le marché des dérivés a grimpé à son plus haut niveau du mois* ». Le mécanisme de l'exploitation est simple : les patrons estiment comme une menace sur leur taux de profit toute revendication des travailleurs d'un juste salaire en échange de leur travail.

Ils s'adressent à l'ANC et à son partenaire de la coalition tripartite (1), la Confédération des syndicats d'Afrique du Sud (Cosatu), afin qu'ils modèrent les revendications de leurs adhérents. Et bien entendu, on fait retomber la responsabilité de ces morts sur les ouvriers

AFRIQUE DU SUD

Des dizaines de grévistes massacrés par la police dans la mine de platine de Marikana

“La conséquence de la politique de soumission au capital suivie par le parti au pouvoir”

qui défendaient leurs revendications légitimes.

Quelles étaient ces revendications ?

L'Afrique du Sud est le premier producteur mondial de platine qui rapporte une incroyable richesse à ses propriétaires blancs. Les mineurs, eux, vivent dans des taudis sans eau courante, gagnent environ 4 000 rands par mois (400 euros). Les grévistes revendiquent un salaire mensuel de 12 500 rands.

Même le régime ultra-répressif de l'Apartheid y aurait regardé à deux fois avant d'utiliser la répression. La grève durait depuis un certain temps et on aurait pu penser qu'un gouvernement qui se soucie de la population aurait trouvé de meilleurs moyens pour résoudre les problèmes, au lieu de recourir finalement à la force brutale comme il l'a fait. Le patronat des mines et la police savaient parfaitement que les esprits s'échauffaient et que les ouvriers en avaient déjà assez des manœuvres dilatoires des patrons. Malgré cela, ils ont abordé le conflit avec l'idée d'en découdre.

Les grévistes ont d'abord été victimes du lock-out (2), politique dont tu as rappelé qu'elle trouve son origine dans les accords issus de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (Codesa), passés entre les dirigeants de l'ANC et les anciens dirigeants du régime raciste de l'Apartheid.

Les négociations sur l'accord de la Codesa ont débouché sur une totale tromperie pour la majorité noire. La Codesa a en particulier privé de terre, de logement, de travail la majorité noire. C'est un fait : la position privilégiée des Blancs a été préservée et protégée par un gouvernement qui n'est pas pour l'essentiel composé de Blancs. Les négociateurs de la Codesa ont adopté la « clause de lock-

out », dont le but était d'affaiblir le mouvement syndical et de s'attaquer aux acquis chèrement gagnés, traduits dans les conventions collectives. Le recours aux briseurs de grève devenait une pratique constante, pour monter les ouvriers les uns contre les autres.

La presse fait allusion à la rivalité entre le syndicat historique des mineurs, le NUM, affilié à la Cosatu, qui a condamné la grève, et une scission de celui-ci, l'AMCU, constituée par une partie des anciens adhérents et cadres du NUM.

Marikana soulève de façon dramatique la question de l'indépendance du mouvement syndical, qui devrait agir en toute liberté face aux patrons et au gouvernement. Dans ce cas spécifique, la direction du syndicat historique, proche du gouvernement, s'est révélée, lors de conflits passés, solidaire du patronat (3). Plutôt que de retrouver son âme et de rompre avec les liens de subordination qui le maintiennent dans une étroite mortelle, elle a cherché du réconfort auprès de ses ennemis de classe.

Nous, au Sopa, ne sommes pas partisans des divisions au sein du mouvement syndical ; nous pensons que les intérêts des salariés seront mieux défendus par un mouvement syndical uni. Mais l'unité requiert l'indépendance vis-à-vis des patrons et du gouvernement. Chaque fois que le mouvement syndical se soumet, il agit contre lui-même. Le lock-out est une provocation. Mais la situation empire quand certains dirigeants font « ami-ami » avec les responsables du lock-out.

Nous rejetons toute tentative de condamner les travailleurs qui ont exercé leur droit légitime à combattre pour leurs revendications. Si le patronat avait pris en considération les revendications des salariés, si le gouvernement et ses institutions chargées de faire appliquer la loi

avaient écouté les travailleurs, le massacre aurait pu être évité.

Le Sopa est inconditionnellement du côté des ouvriers. Une fois de plus, nous nous adressons au mouvement ouvrier pour qu'il prenne toutes ses responsabilités dans la défense des intérêts de la classe ouvrière — qui lui a confié ce mandat.

Le 17 août, la société minière privée Lonmin — dominée par des capitalistes blancs — a mis en garde contre les « actions illégales qui menacent l'industrie ». Votre parti défend la revendication historique du mouvement national : la nationalisation des mines.

En effet, le Sopa affirme avec certitude que pour éliminer l'exploitation et créer les conditions permettant à la classe ouvrière noire de recevoir des salaires corrects, il faut que les ressources naturelles soient nationalisées dans l'intérêt de tous. Mais l'ANC, une fois au pouvoir, a immédiatement abandonné la perspective de la nationalisation, premier pas vers le socialisme. Un tel abandon était le préalable exigé par les gourous du FMI et de la Banque mondiale qui veulent que « l'économie de marché » s'impose à tous les pays du monde. ■

(1) Depuis les accords de Kempton Park (1994) qui ont mis fin au régime raciste de l'Apartheid, tout en préservant les intérêts de la minorité blanche, le gouvernement sud-africain est dominé par une coalition tripartite constituée du Congrès national africain (ANC), de la Confédération syndicale Cosatu et du Parti communiste d'Afrique du Sud (SACP).

(2) Lock-out : licenciement des grévistes, remplacés par des non-grévistes.

(3) Signalons que l'ex-secrétaire général du NUM, et également l'une des figures majeures de l'ANC au pouvoir, Cyril Ramaphosa, est aujourd'hui devenu administrateur de la société minière Lonmin.

INFORMATIONS OUVRIÈRES

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE

Dans tous les cas, remplir lisiblement et en lettres majuscules vos nom, prénom et adresse

Par prélèvement mensuel : 5,80 euros (9,50 euros pour les plis clos)
 (datez et signez l'autorisation de prélèvement ci-contre en joignant un relevé d'identité bancaire ou postal)

OU :

5 numéros "découverte" : 7 euros • 12 numéros : 17 euros • 4 mois (17 numéros) : 24 euros
 6 mois (25 numéros) : 33 euros • 1 an (51 numéros) : 65 euros • 1 an, pli clos : 110 euros

Comité : Département :

Nom, prénom :

N° : Rue, bd, ave., etc. : Nom de la voie :

Code postal : Ville :

ET TOUJOURS...

12 numéros : 10 euros pour tout premier abonnement

Bulletin à renvoyer à : *Informations ouvrières*, 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016, 75479 Paris Cedex 10. Chèque à l'ordre d'*Informations ouvrières*

Autorisation de prélèvement

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer les prélèvements chaque fin de mois de 5,80 euros présentés par *Informations ouvrières*. Je pourrai suspendre à tout moment ces prélèvements par simple lettre.

Date :
 Signature (obligatoire) :



IMPORTANT : n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, de dater et signer votre autorisation de prélèvement.

Numéro national émetteur : 442543